

PROJET IMMOBILIER DU MIRAIL : LES AGENT(E)S METTENT SOUS PRESSION LA DIRECTION GENERALE !!!

Les mobilisations menées par les collègues du Mirail ont contraint Jean-Jacques MANE, responsable de la cellule immobilière à la Direction Générale, à venir sur le site ce jeudi 25 mai pour évoquer le futur projet immobilier et entendre les revendications.

Hormis le DSF et le TPG, JJ Mané était accompagné de MH Gervais (l'ergonome), des techniciens de Bercy (bureau d'étude des fluides + BE structures) et du maître d'oeuvre.

80 agents (dont une quinzaine du Trésor) ont participé à la réunion et sont intervenus de manière soutenue et constructive dans le débat pour mettre sous pression la Direction Générale et empêcher que la mise en place de l'Hôtel des Finances ne se fasse au rabais, sans prise en compte des conditions de travail, d'exercice des missions et d'accueil des usagers.



Action du 14 mai en direction des médias et des usagers.

Ainsi les agents ont réitéré :

→ **Leur demande d'association au projet**

→ **leur exigence que la Centrale étudie sérieusement les alternatives de relogement ailleurs ou de réhabilitation de l'actuel site en prenant en compte les revendications posées en matière de conditions de travail, d'exercice des missions et d'accueil des usagers.**

→ **Dans l'hypothèse de la réhabilitation du bâtiment de l'Hôtel des Impôts, le refus de travailler en site occupé et que l'ensemble des règles soient respectées dans les opérations de désamiantage et que ni le public ni les agents ne soient exposés à des nuisances sonores, visuelles ou de toute autre nature susceptible d'altérer la santé physique ou psychique.**

Il a été également rappelé que lors de sa venue en 2007, M MANE s'était engagé à tenir régulièrement informé les agents et leurs représentants du personnel sur l'évolution du dossier. Force de constater que cela n'a pas été le cas.

Après ces échanges sportifs avec les agents M MANE a indiqué :

- Que le choix de la réhabilitation avait été retenu pour des raisons de coût sans pour autant fournir le moindre élément chiffré tangible. Ceci laisse supposer que la Direction Générale a toujours souhaité évacuer les possibilités d'un relogement ou d'une construction en neuf. Ainsi, beaucoup de flou demeure notamment sur le montant réel de l'enveloppe octroyée. Celle-ci avoisinerait les 2 Millions d'Euros et pourraient faire l'objet de dépassement dans des limites ou des proportions qui resteraient à déterminer. Beaucoup d'opacité donc autour des questions financières qui sont pourtant au coeur des décisions.
- Que le projet était au niveau zéro (alors même après avoir dit que la solution de la réhabilitation était l'option retenue) et que tout était à faire. Qu'il était justement venu avec l'ergonome de la DPAEP pour associer les agents des deux filières au projet.
- Qu'en ce qui concernait les travaux en site occupé, cela ferait partie d'une seconde phase (dite de mise en oeuvre) et que la décision n'était pas encore prise mais que si cela se faisait, ce serait avec toutes les garanties parce que la DG engageait sa responsabilité pénale en la matière. Sur ce point précis les agents ont indiqué qu'il faisait de la question du déménagement total des services pendant les travaux un préalable à la discussion.
- A une question sur la nécessité de régler le problème de prendre en compte l'organisation des services et des unités de travail sur l'agencement immobilier, le TPG a souhaité minimiser en expliquant qu'il ne s'agissait que d'un problème de cloisons à casser ou à monter par la suite

Marie-Hélène Gervais (l'ergonome) a ensuite pris la parole pour assurer la présentation d'un diaporama expliquant sa fonction, la manière dont elle comptait intervenir au début puis au cours du processus d'élaboration du projet qui se situait pour l'instant à sa phase embryonnaire.

Elle a confirmé que les collègues seraient associés à chacune des différentes étapes. A l'inverse du TPG, elle a souligné que l'organisation du travail devait être pensée de manière anticipée ou concomitante avec le projet immobilier.

Avant de se séparer, les représentants des Directions Générale et Locales se sont engagés à fournir l'ensemble des éléments financiers du dossier et le dossier remis aux candidats à la maîtrise d'oeuvre (ce dernier vient d'être joint)

Au final, les agents ne sont pas dupes de l'opération de communication entreprise et attendent des réponses concrètes à leurs revendications. Ils sont déterminés à ne rien lâcher

Les agents peuvent néanmoins se féliciter de la première victoire remportée qui oblige les Directions à associer les agents directement à la mise en place du projet, ce qui constitue une première dans notre administration.

POUR AUTANT SI LA CGT PREND ACTE DE CE PREMIER REcul, ELLE CONSIDERE QUE LA DIRECTION DOIT ALLER PLUS LOIN EN DECIDANT DU RELOGEMENT OU DE LA REHABILITATION DU BATIMENT ACTUEL A PARTIR DES CAHIERS REVENDICATIFS DRESSES PAR LES AGENTS ET DE LEURS SATISFACCTIONS

LA CGT ESTIME QUE LES TRAVAUX EN SITE OCCUPE NE SONT PAS NEGOCIABLES

POUR LA CGT, LE TRAITEMENT DE LA QUESTION IMMOBILIERE EST INDISSOCIABLE DES PROBLEMATIQUES RELATIVES AUX CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS (mise en place SIP, organisation générale des services, non éclatement des trésoreries, accueil...)

C'est cela que la CGT, dans l'unité syndicale, portera notamment à l'occasion du prochain CHS et pour l'ensemble des sites en proie à des restructurations immobilière comme à ST GAUDENS et la Cité Administrative.

Enfin, nous serons intransigeant pour que les agents soient réellement associés dans des pratiques visant à garantir leur santé au travail.